

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Conjoncture : le PMI officiel souligne une contraction de l'activité pour le secteur manufacturier en janvier pour le deuxième mois consécutif ; l'indice PMI Caixin enregistre sa plus forte baisse depuis près de 3 ans

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Politique budgétaire : le ministère des Finances donne des nouvelles orientations sur les taux d'intérêts des obligations des gouvernements locaux

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Marché obligataire : Bloomberg LP confirme l'intégration progressive des titres souverains et quasi-souverains de Chine continentale libellées en RMB à son indice obligataire international de référence, à compter d'avril 2019

Ouverture / Marché obligataire : la PBoC et la NAFMII donnent leur accord pour l'enregistrement de S&P Ratings pour son activité de notation de crédit obligataire dans le secteur interbancaire

Régulation financière : Yi Huiman, ancien président de l'ICBC, est nommé à la tête du régulateur des valeurs mobilières (CSRC), en remplacement de Liu Shiyu, en poste depuis près de trois ans

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Guerre commerciale : négociations sino-américaines à Washington

Relations US-Chine : le ministère de la Justice américain publie 23 chefs d'accusation à l'encontre de Huawei

OMC : la Chine s'associe au lancement de négociations plurilatérales sur le e-commerce

Libre-échange : publication d'un rapport du Peterson Institute for International Economics préconisant l'adhésion de la Chine au CPTPP

ALE : la Chine mène des négociations sur les ALE avec l'Israël et la Palestine

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

TIC : l'UE envisage d'exclure les entreprises chinoises des réseaux 5G

TIC : victime des sanctions américaines, Fujian Jinhua va devoir arrêter sa production de semi-conducteurs

TIC : BT obtient deux licences d'exploitation nationale en Chine et peut désormais facturer en RMB

Automobile : la NDRC adopte des mesures pour relancer la consommation dans le secteur automobile

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Energie : la Commission nationale pour le développement et la réforme commande un audit financier des acteurs du réseau électrique chinois

Développement durable : le Conseil des affaires d'Etat publie un programme de villes pilotes « sans déchets » d'ici 2021

Transports / Développement durable : les Nouvelles routes de la soie présentent une menace d'invasion biologique selon une étude chinoise

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Développement durable : *le gouvernement allège les conditions d'obtention d'un abattement fiscal pour le remplacement d'un véhicule à combustion par un véhicule électrique*

Aides sociales : *le gouvernement adopte un compromis sur sa réforme controversée des minima sociaux destinés aux personnes en situation de pré-retraite*

Economie : *hausse des ventes de détail de +8,8% en 2018*

Tourisme : *le nombre de touristes à Hong Kong atteint le record de 65,1 millions, en hausse de 11,4% en g.a.*

CONJONCTURE

Conjoncture : le PMI officiel souligne une contraction de l'activité pour le secteur manufacturier en janvier pour le deuxième mois consécutif ; l'indice PMI Caixin enregistre sa plus forte baisse depuis près de 3 ans

Pour le secteur manufacturier, l'indice des directeurs d'achats (PMI) officiel s'élève à 49,5 en janvier, contre 49,4 en décembre. C'est la deuxième fois depuis février 2016 que l'indice officiel passe sous la barre des 50, soit la ligne de démarcation entre croissance et recul. L'indice PMI Caixin chute à 48,3 contre 49,7 en décembre, soit sa plus forte baisse depuis près de trois ans.

L'indice officiel affiche un deuxième mois consécutif de contraction pour les nouvelles commandes, au plus bas depuis février 2016, à 49,6 en janvier (contre 49,7 en décembre). Le sous-indice des commandes à l'exportation augmente à 46,9 (contre 46,6 en décembre) mais reste en nette contraction, reflétant une demande extérieure moindre dans un contexte de tensions commerciales avec les Etats-Unis. Le sous-indice de l'emploi chute également pour le troisième mois consécutif, pour atteindre 47,8 en janvier contre 48 en décembre. Les indices PMI des moyennes et petites entreprises diminuent nettement, pour le quatrième mois consécutif, à respectivement 47,2 et 47,3 contre 48,4 et 48,6 en décembre alors que l'indice des grandes entreprises rebondit à 51,3 contre 50,1 en décembre.

En outre, le PMI officiel non manufacturier s'affiche à 54,7 en janvier contre 53,8 en décembre, largement tiré par la hausse du sous-indice des services à 53,6 (contre 52,3 en décembre).

Retour au sommaire ([ici](#))

ECONOMIE GENERALE

Politique budgétaire : le ministère des Finances donne des nouvelles orientations sur les taux d'intérêts des obligations des gouvernements locaux

Le ministère des Finances a publié le 29 janvier un avis indiquant des nouvelles orientations sur les taux d'intérêts des obligations des gouvernements locaux. Les écarts de taux (*spreads*) minimum sont abaissés, de 25 à 40 points de base par rapport au taux moyen à cinq jours des obligations du gouvernement central, contre 40 bp auparavant. Pour rappel, cette orientation de « 40 bp » avait été initiée en août, suite à l'accélération du calendrier des émissions obligataires des gouvernements locaux et à l'assouplissement des modalités d'émissions de ces obligations.

Cette décision reflèterait une augmentation récente de la demande pour les obligations des gouvernements locaux (en moyenne les obligations auraient été sursouscrites 40 fois). A ce stade, les gouvernements locaux auraient émis plus de 400 Mds RMB d'obligations, soit plus que sur les trois premiers trimestres de 2018.

Dans un document de travail publié en septembre 2018, *China's Local Government Bond Market*, le FMI a souligné certains dysfonctionnements du marché obligataire chinois, notamment le manque d'information contenus dans les *spreads*, en raison d'une « perception largement répandue que les obligations des gouvernements locaux bénéficient du soutien du gouvernement central ». Effectivement, l'étude du FMI souligne que les *spreads* ne sont pas corrélés aux indicateurs financiers et fiscaux fondamentaux (taux de croissance, ratio de la dette, déficit budgétaire...). En outre, si le ministère des Finances attribue aux gouvernements locaux la « responsabilité explicite de leur dette », les lois existantes n'autorisent pas les gouvernements locaux à faire défaut (Ji et al. 2017).

Table 2. Summary Statistics of Subnational Government Bonds across Selected Countries
(in percent unless otherwise stated)^{1/}

	Subnational government bond spreads (in basis points)	Growth rate	Fiscal balance / GDP (after transfers)	Debt / GDP	Fiscal transfers / Revenue
Australia	75.2	7.8	0.1	3.8	45.1
Canada	61.4	4.9	0.2	28.2	36.2
Germany	18.9	2.3	0.2	25.2	49.6
United States	-43.6	3.7	0.8	6.9	24.9
China	10.7	7.7	-1.2	24.6	45.5

Sources: Sola and Palomba (2015) and IMF staff estimates.
1/ Numbers for China indicate the mean level across subnational governments. The sample period covers 2013-17 for China and 1990-2010 for other countries based on Sola and Palomba (2015).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

BANQUE ET FINANCE

Marché obligataire : Bloomberg LP confirme l'intégration progressive des titres souverains et quasi-souverains de Chine continentale libellés en RMB à son indice obligataire international de référence, à compter d'avril 2019

La société américaine Bloomberg LP a confirmé le 31 janvier l'inclusion des titres d'Etat (central) et de banques de développement en RMB échangés en Chine continentale à son principal indice obligataire de référence, le Bloomberg Barclays Global Aggregate Index, à partir d'avril 2019. Il s'agit du premier indice obligataire international de référence à intégrer des obligations de Chine continentale. Les titres de Chine continentale seront aussi ajoutés aux sous-indices Global Treasury et EM Local Currency Government.

Dans le détail, la prise en compte des obligations souveraines et quasi-souveraines en RMB émises en Chine continentale s'étalera sur 20 mois, avec une pondération augmentant de 5 pts de pourcentage chaque mois.

Bloomberg avait annoncé fin mars vouloir inclure ces obligations. Cette inclusion était toutefois subordonnée à la mise en œuvre de « plusieurs ajustements prévus » par la banque centrale et le ministère des Finances chinois, notamment la livraison au paiement, des clarifications sur la fiscalité ainsi que la possibilité de distribuer des ordres de bloc (bloc trade) au sein des portefeuilles d'investissement. Dans son communiqué du 31 janvier, Bloomberg a souligné que les autorités ont « complété un certain nombre d'améliorations nécessaires dans ces domaines ». A noter que Bloomberg a confirmé la création de version « hors Chine » et « exposition limitée à la Chine » des trois indices concernés par l'inclusion du marché obligataire de Chine continentale.

A titre d'indication, au 24 janvier 2019, une pleine inclusion de 363 obligations souveraines et quasi-souveraines chinoises en RMB pèserait 6,03% du Bloomberg Barclays Global Aggregate Index total d'après Bloomberg, le RMB devenant la quatrième plus grande composante monétaire après l'USD, l'euro et le yen. Selon Caixin, le montant des flux de capitaux entrants mécaniquement engendrés par la pleine inclusion des marchés obligataires chinois aux indices Bloomberg (via les fonds « passifs ») serait de 100 Mds USD.

Pour mémoire, le Bloomberg Barclays Global Aggregate Index est l'indice obligataire international le plus suivi, avec environ 2 000 Mds USD, devant les indices du London Stock Exchange (précédemment Citigroup) et de JPMorgan. Fin 2018, la part d'obligations de Chine continentale détenues par des investisseurs étrangers à fin 2018 était de seulement 2% contre 1,7% fin 2017.

Pour rappel, en S & P Dow Jones est devenu le troisième compilateur d'indices à inclure les actions chinoises libellées en RMB (A-shares) dans son indice de référence mondial après MSCI Inc et FTSE Russell.



Ouverture / Marché obligataire : la PBoC et la NAFMII donnent leur accord pour l'enregistrement de S&P Ratings pour son activité de notation de crédit obligataire dans le secteur interbancaire

Le 28 janvier, la PBoC a annoncé avoir approuvé la création de S & P Ratings (China) Co., Ltd., filiale à 100% de S & P Global Inc. à Beijing pour son activité de notation de crédit sur le marché obligataire interbancaire chinois. Le même jour, la NAFMII (Association Nationale des Investisseurs Institutionnels du Marché Financier de Chine) a également publié un avis public concernant l'enregistrement de S & P Ratings (China) Co., Ltd. C'est la première fois qu'une société détenue à 100% par une agence de notation internationale est en mesure de noter les obligations chinoises.

Dans son communiqué, la PBoC souligne que « l'ouverture du secteur de la notation de crédit est un élément important pour l'ouverture progressive du marché financier. Avec l'accélération de l'internationalisation du marché financier chinois, la création d'agences de notation mondiales aidera à répondre à la demande des investisseurs internationaux, à améliorer la qualité des notations de crédit en Chine et à jouer un rôle positif dans la promotion d'un développement régulé et solide du marché financier chinois ».

Dans son document d'enregistrement auprès de la NAFMII, S&P avait souligné son intention de créer « un système de notation et une méthodologie adaptés à la situation locale compte tenu de la taille et de l'ampleur de la diversification du marché national des capitaux en Chine ».

Pour mémoire, les autorités avaient achevé fin mars l'ouverture de jure de la notation de crédit sur le marché obligataire interbancaire avec la publication des conditions d'enregistrement pour les sociétés étrangères sur ce marché. Fitch et Moody's ont également déposé une demande auprès de la NAFMII et de la PBoC en vue d'obtenir une licence leur permettant d'évaluer les obligations onshore sur le marché interbancaire en Chine.

Pour rappel, la NAFMII avait annoncé début janvier vouloir durcir les règles sur les agences de notation chinoises pour lutter contre les conflits d'intérêts. Les nouvelles règles interdiraient explicitement aux agences de notation d'offrir des services de conseil aux sociétés pour lesquelles elles attribuent également des notations de crédit. En outre, face à un niveau record de défauts enregistrés sur des obligations de société enregistré en 2018 — 149 obligations en défaut avec un montant total de 138 Mds RMB, soit 3 fois plus en terme de nombre et 3,5 fois plus en terme de montant par rapport à 2017 — la NAFMII avait abaissé les notes d'évaluation de 5 agences de notation pour la qualité de leur notation en 2018. A noter que certaines obligations en défaut bénéficiaient d'une notation relativement élevée (AA) par des agences de notation chinoises. Selon la NAFMII, les agences de notation auraient « failli par rapport aux attentes du marché en termes d'information relative au risque de crédit ». Pour mémoire, la CSRC et la NAFMII ont interdit en août à l'agence de notation Dagong Global — rétrogradée au dernier rang du classement des 5 agences de notations régulées par la NAFMII, alors qu'elle occupait la deuxième position en 2017 — toute activité de notation d'obligations émises sur la bourse chinoise pour un an en raison de conflits d'intérêts.





Régulation financière : Yi Huiman, ancien président de l'ICBC, est nommé à la tête du régulateur des valeurs mobilières (CSRC), en remplacement de Liu Shiyu, en poste depuis près de trois ans

Les autorités ont annoncé le samedi 20 février le remplacement de Liu Shiyu à la tête de la China Securities Regulatory Commission (CSRC), poste qu'il occupait depuis février 2016. La présidence de la CSRC sera désormais assurée par Yi Huiman, ancien Président de l'Industrial and Commercial Bank of China (ICBC, la plus grande banque mondiale par la taille des actifs). Né dans la région rurale du Wenzhou (Zhejiang), Yi Huiman a commencé sa carrière en 1985 à l'ICBC et est le premier à avoir gravi tous les échelons pour atteindre le poste de président en 2016. Les principaux défis de Yi Huiman sera de rétablir la confiance sur les marchés financiers (- 25% pour le Shanghai Composite Index en 2018), mettre en place/poursuivre des réformes (encourager la cotation des sociétés domestiques de haute technologie, assouplir les restrictions sur les produits dérivés et accroître la représentation des actions chinoises dans les indices mondiaux) et lancer l'innovative technology board à Shanghai annoncé par le président Xi Jinping l'année dernière.

M. Liu a été nommé à la tête de la All-China Federation of Supply and Marketing Cooperatives (officiellement de même rang administratif que la CSRC), qui gère l'approvisionnement et la commercialisation des principaux produits agricoles du pays. Yi sera remplacé par Zhu Hexin, vice-gouverneur de la PBOC.

Retour au sommaire ([ici](#))



ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Guerre commerciale : négociations sino-américaines à Washington

Une délégation chinoise menée par le vice-Premier ministre Liu He et composée du gouverneur de la PBoC Yi Gang et de plusieurs vice-ministres, s'est rendue à Washington les 30 et 31 janvier pour de nouvelles négociations sino-américaines, un mois avant la fin théorique de la « trêve commerciale » de 90 jours conclue en marge du dernier Sommet du G20 à Buenos Aires ([voir brèves du 26 novembre](#)). En plus de sessions formelles de négociations avec la délégation américaine conduite par l'USTR Robert Lighthizer, les représentants chinois ont été reçus par le Président Donald Trump. Selon le communiqué de la Maison Blanche, les négociations ont abordé une « large gamme de sujets » énumérés comme suit : (i) transferts forcés de technologie ; (ii) protection de la propriété intellectuelle ; (iii) barrières tarifaires et non-tarifaires rencontrées par les entreprises américaines en Chine ; (iv) vols cyber ; (v) distorsions de marché (subventions, entreprises d'État) pouvant conduire à des surcapacités ; (vi) barrières à l'accès des biens américains au marché chinois ; (vii) rôle des devises. La partie américaine a également mentionné, dans un second temps, la « nécessité de réduire le déficit commercial énorme et croissant des États-Unis vis-à-vis de la Chine », qui constitue une « dimension critique des négociations » (toujours selon la Maison Blanche). Le communiqué chinois ajoute les domaines des services, l'agriculture et « les inquiétudes chinoises » (sans que celles-ci soient précisées). Les deux parties se sont accordés sur la mise en place d'un mécanisme de mise en œuvre (*enforcement*), point sur lequel le communiqué américain insiste particulièrement. De manière générale, la partie américaine a salué les progrès effectués à l'occasion de ces négociations, mais a souligné que « beaucoup de travail reste à accomplir ». Lors d'une conférence de presse conjointe avec le Président américain, le Vice-Premier Ministre chinois a lu à haute voix une lettre signée du Président Xi Jinping dans laquelle celui-ci indique avoir « effectué les arrangements nécessaires » pour que la Chine achète davantage de produits agricoles américains. Liu He a notamment évoqué des engagements d'achats de soja américain d'un volume de 5 millions de tonnes ([voir brèves du 3 décembre](#)). Interrogé sur l'intégration, ou non, du « cas Huawei » dans les négociations (voir brève ci-dessous), le Président américain a répondu que ce point serait discuté dans le futur. Le USTR Robert Lightizer a confirmé qu'il se rendrait en Chine d'ici la mi-février pour une reprise des négociations. Le Président américain, enfin, a laissé entendre sur *Twitter* qu'il rencontrerait son homologue chinois fin février dans le but de « s'accorder sur les points les plus difficiles ». Pour rappel, en l'absence d'accord général à l'issue de la trêve, les États-Unis devraient relever de 10 à 25% les tarifs douaniers portant sur 200 Mds USD d'importations de biens chinois.

[Lire le communiqué américain](#)

[Lire le communiqué chinois \(en chinois\)](#)

[Lire le transcript de la conférence de presse conjointe](#)

Relations US-Chine : le ministère de la Justice américain publie 23 chefs d'accusation à l'encontre de Huawei

Le ministère de la Justice américain a publié, le 28 janvier – à la veille de l'arrivée à Washington de la délégation chinoise pour une session de négociations commerciales (voir brève ci-dessus) – une liste de 23 chefs d'accusation visant le géant chinois des télécommunications Huawei. L'annonce a fait l'objet d'une conférence de presse du ministre de la Justice Matthew Whitaker, en présence notamment du secrétaire au Commerce Wilbur Ross : ce dernier a jugé que la démarche américaine n'avait « rien à voir avec les négociations commerciales avec la Chine ». Selon les charges publiées, Huawei est accusée de vol de secrets industriels (des technologies cellulaires de l'américain T-Mobile)

remontant à la période 2012-2014 et d'une violation, par l'intermédiaire de sa filiale Skycom, l'embargo américain vis-à-vis de l'Iran à partir de 2007. Pour rappel, directrice financière et fille du fondateur de Huawei avait été arrêtée le 1^{er} décembre au Canada sur la base de ces mêmes soupçons ([voir brèves de la semaine du 3 décembre 2018](#)). En avril 2018, l'entreprise ZTE avait fait l'objet d'une interdiction complète d'approvisionnement en matériel américain suite à une violation de l'embargo vis-à-vis de l'Iran et de la Corée du Nord. Cette sanction avait ensuite été allégée par le département américain du Commerce sur demande du Président Donald Trump ([voir brèves du 4 juin 2018](#)). Le porte-parolat du ministère des Affaires étrangères chinois a vivement réagi à l'acte d'accusation visant Huawei, dénonçant une « manipulation politique » visant à « éliminer les entreprises chinoises ».

[Lire le communiqué du ministère de la Justice américain](#)

OMC : la Chine s'associe au lancement de négociations plurilatérales sur le e-commerce

Le 25 janvier 2019, en marge du Sommet de Davos en Suisse, 48 Etats-membres de l'OMC dont la Chine, les Etats-Unis, et l'Union européenne ont publié une déclaration conjointe manifestant leur intention d'entamer des négociations plurilatérales sur le e-commerce. Les Parties signalent leur volonté d'aboutir à un accord contenant des « normes élevées », tout en cherchant la participation du « plus grand nombre possible de membres de l'OMC ». Initialement non-signataire, la Chine a décidé de s'associer à cette initiative au dernier moment. L'ambassadeur de la Chine auprès de l'OMC a justifié ce revirement par le fait que « le système multilatéral du commerce se trouve dans une crise profonde » et qu'il importait de « réanimer la fonction de négociation de l'OMC ». Selon lui, la déclaration « aurait (toutefois) pu être mieux rédigée ». A travers un communiqué, le ministère du Commerce (MofCom), la Chine fixe plusieurs conditions à l'aboutissement des négociations : (i) le respect des « demandes légitimes des pays en développement » et (ii) un « bon équilibre » entre les objectifs de facilitation des échanges et la poursuite d'objectifs de politique publique (ex : cybersécurité, libre-circulation des données). De son côté, le USTR Robert Lighthizer a appelé à la conclusion d'« un accord aux standards élevés, créant des règles solides respectant les principes du marché tout en réduisant les barrières [...] dont les restrictions sur les flux des données transfrontalières et les obligations de la localisation des données ». Le communiqué de la Commission européenne insiste sur la nécessité que ces négociations permettent de réduire les exigences de localisation des données.

[Lire la déclaration conjointe sur l'e-commerce](#)

[Le communiqué de l'USTR sur la déclaration conjointe](#)

[Le communiqué de la CE sur la déclaration conjointe](#)

Libre-échange : publication d'un rapport du *Peterson Institute for International Economics* préconisant l'adhésion de la Chine au CPTPP

Le *Peterson Institute for International Economics* a publié un rapport intitulé '*China Should Join the New Trans-Pacific Partnership*' préconisant l'intégration de la Chine au CPTPP. Les arguments des auteurs du rapport sont de deux ordres : (i) la Chine a intérêt à rejoindre le CPTPP dans le contexte de la guerre commerciale ; (ii) les bénéfices économiques d'une adhésion de la Chine au CPTPP sont substantiels, tant pour la Chine que pour ses partenaires commerciaux. Aux yeux des experts du PIIE, les règles du CPTPP – subventions aux entreprises d'État, propriété intellectuelle, transferts de technologie forcés – peuvent constituer la base de potentielles réformes structurelles chinoises. Le rapport recommande donc à la Chine d'entamer une démarche d'adhésion du CPTPP, tout en

proposant en parallèle aux États-Unis la conclusion d'un accord bilatéral US-Chine sur des termes similaires à ceux du CPTPP. Le PIIE invoque des gains économiques : 'adhésion de la Chine au CPTPP se traduirait à l'horizon 2030 par une augmentation annuelle de la croissance mondiale de 0,3 point par an, une augmentation annuelle du PIB chinois de 298 Mds USD (+1,1%) et une augmentation annuelle des exportations chinoises de 638 Mds USD (+13%). Sur tous ces points, une adhésion chinoise au CPTPP générerait davantage de richesses qu'un éventuel RCEP : croissance annuelle du PIB mondial de 0,2 point ; +101 Mds USD (+0,4%) annuels pour le PIB chinois ; + 258 Mds USD (+5%) annuels pour les exportations chinoises. Selon le rapport, une adhésion de la Chine au CPTPP aurait un impact faiblement positif pour l'Europe (+28 Mds USD par an) et légèrement négatif pour les États-Unis (-10 Mds USD annuels). Pour les analystes, les principaux points d'achoppement se situeraient sur les sujets suivants : (i) le chapitre sur les entreprises d'État, dont l'objectif est d'assurer un *level-playing field* ; (ii) les dispositions en matière de propriété intellectuelle, notamment sur la protection des secrets commerciaux et le respect des brevets ; (iii) le chapitre sur les investissements, qui proscriit les obligations de performance, à l'instar des transferts de technologie comme condition à l'accès au marché ; (iv) le chapitre sur le e-commerce qui prévoit la libre-circulation des données et prohibe les exigences de localisation ; (v) les dispositions en matière de droit du travail, alors qu'il n'existe pas en Chine de pluralisme syndical ; (vi) l'ambition de l'accord en matière de réductions tarifaires, par exemple dans l'automobile (la Chine applique actuellement des tarifs de 15% dans ce secteur) ; (vii) une potentielle pression politique américaine sur certains membres du CPTPP, alors que le nouvel accord États-Unis-Canada-Mexique (USMCA) contient une « *poison pill* » ([voir brèves de la semaine du 1^{er} octobre](#)).

[Lire le rapport du Peterson Institute](#)

ALE : La Chine mène des négociations sur les ALE avec l'Israël et la Palestine

Le 5^{ème} cycle des négociations pour un ALE entre la Chine et l'Israël a eu lieu à Jérusalem du 28 au 31 janvier. Selon le ministère du Commerce, les deux Parties ont discuté des dispositions sur le commerce des biens, le commerce des services, les investissements, les règles d'origine, la facilitation des échanges, les recours commerciaux, les dispositions environnementales, et le règlement des différends. De plus, la Chine a entamé son 1^{er} cycle des négociations pour un ALE avec la Palestine à Ramallah.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

TIC : l'UE envisage d'exclure les entreprises chinoises des réseaux 5G

Quatre hauts responsables européens ont indiqué que l'Union européenne (UE) réfléchissait à des propositions qui reviendraient à exclure les équipements chinois des réseaux 5G. Une option envisagée par la Commission européenne est de modifier une loi de 2016 sur la cybersécurité, qui oblige les entreprises impliquées dans des infrastructures jugées critiques de prendre des mesures de sécurité appropriées. En faisant en sorte que la définition de ces infrastructures critiques inclut également les réseaux dits de cinquième génération (5G), la loi empêcherait les opérateurs européens d'utiliser des équipements fabriqués par une entreprise soupçonnée d'espionnage. D'autres modifications pourraient également intervenir pour barrer la route à des équipementiers chinois, comme une révision des règles de marchés publics. Dans un entretien à l'agence de presse Bloomberg vendredi 25 janvier 2018, le commissaire européen chargé du Marché numérique unique, Andrus Ansip, a de son côté mis en garde les 28 de l'UE contre les risques d'un partenariat avec des compagnies chinoises comme Huawei. Il s'est dit particulièrement inquiet d'une loi sur le renseignement nationale adoptée en Chine en 2017, qui oblige les entreprises et les particuliers à aider activement les agences de renseignement chinoises dans leurs enquêtes.

Pour mémoire, l'UE a conclu un partenariat avec la Chine dans le domaine de la 5G en 2015. A travers ce dernier, les deux parties signataires se sont engagées à promouvoir ensemble une normalisation mondiale pour la 5G et à étudier des possibilités de recherche conjointes. Malgré cet accord, certains pays européens ont exprimé leur méfiance vis-à-vis des équipementiers chinois après que les Etats Unis, la Nouvelle Zélande, l'Australie et l'Inde ont fait part de leurs suspicions sur l'existence de "backdoors" (pouvant être utilisées à des fins d'espionnage) dans les équipements télécoms chinois. Plusieurs autorités européennes ont depuis mis en garde leurs opérateurs contre les équipements provenant de Huawei ou ZTE. Ainsi, la République Tchèque a désigné l'utilisation des équipements Huawei dans le réseau 5G comme une menace à la sécurité nationale. Le ministre de l'intérieur polonais Joachim Brudzinski a appelé l'Union Européenne à établir une position commune sur Huawei, suite à l'arrestation d'un des employés de l'entreprise accusé d'espionnage pour le compte de Pékin. En Allemagne, le quotidien allemand Handelsblatt a révélé, sans pour autant préciser ses sources, que le gouvernement de la chancelière Merkel cherchait à renforcer les critères de sécurité dans le milieu des télécoms pour empêcher Huawei de jouer un rôle dans son réseau 5G. Les opérateurs Orange, Deutsch Telekom et BT ont annoncé qu'ils n'auront pas recours aux équipements Huawei pour la 5 G. Cette semaine, l'opérateur britannique Vodafone a déclaré vouloir marquer « une pause » dans le déploiement des équipements de Huawei dans ses réseaux, au moins jusqu'à ce que les doutes sur la collaboration entre la firme et le gouvernement chinois soient levés. L'envoyé de Pékin auprès de l'UE s'est emporté contre les récentes "discriminations" que subirait Huawei en Europe. Lors d'un entretien avec le quotidien Financial Times, il a indiqué que cela pourrait avoir de "lourdes conséquences".

TIC : victime des sanctions américaines, Fujian Jinhua va devoir arrêter sa production de semi-conducteurs

L'entreprise publique de semi-conducteurs Fujian Jinhua va devoir stopper sa production d'ici mars 2019, faute d'accès à certains composants américains.

Pour mémoire, en octobre 2018, le département du Commerce américain (DoC) avait ajouté le fabricant chinois de semi-conducteurs à la « liste des entités » (Entity List) soumises au dispositif américain de contrôle des exportations. Du fait de cette décision, les entreprises américaines doivent

désormais solliciter une licence auprès du DoC pour exporter, réexporter ou transférer des biens ou des technologies à Jinhua. L'entreprise Fujian Jinhua est accusée d'avoir volé des technologies à l'entreprise américaine Micron. Cette dernière affirme que des employés d'une de ses filiales taiwanaises sont partis chez le fabricant Taiwanais UMC à travers lequel ils ont passé un accord de coopération avec Fujian Jinhua et transféré le savoir-faire de Micron.

TIC : BT obtient deux licences d'exploitation nationale en Chine et peut désormais facturer en RMB

Le 25 janvier l'opérateur britannique a annoncé avoir obtenu plusieurs licences du MIIT lui permettant de fournir des services à ses clients au niveau national et de les facturer en RMB. BT a désormais à sa disposition les 2 licences nationales suivantes : la *China Nationwide Domestic IP-VPN licence* et la *China Nationwide internet Service Provider licence*. Cependant, les licences que BT a obtenues autorisent uniquement les services de connexion Internet de la société aux clients nationaux et n'incluent pas les services de téléphonie mobile ou les services de fourniture de contenus.

Pour mémoire, le secteur des télécoms est extrêmement encadré en Chine et difficilement accessible aux entreprises étrangères. Leurs activités sont limitées au B2B. Le secteur est dominé par trois entreprises publiques chinoises : China Mobile, premier opérateurs mobile au monde en termes d'abonnés (60% des abonnements chinois), China Unicom (20% des abonnements) et China Telecom (15% des abonnements). La Chine est le premier marché mondial des télécommunications. Elle compte 1,35 milliard d'utilisateurs mobile, dont plus de 70% (950 M) sont abonnés à la 4G.

Automobile : la NDRC adopte des mesures pour relancer la consommation dans le secteur automobile

Les autorités chinoises prévoient de faire face au ralentissement de la croissance économique en stimulant la consommation. Cela passe entre autre par une relance du secteur automobile. Mardi 29 janvier, la NDRC a annoncé souhaiter assouplir les règles encadrant le marché des véhicules d'occasion (ex : baisse de la TVA de 3% à 2% pour les entreprises achetant des véhicules d'occasion) et renforcer les subventions pour stimuler l'achat de véhicules à énergies nouvelles. Afin de stimuler les remplacements, la mise à la casse de certains véhicules polluants est également favorisée. Le document suggère par ailleurs que les quotas à l'achat de véhicules mis en place dans certaines villes pourraient être revus « afin de s'adapter aux conditions réelles ». Enfin, les conditions d'accès des camionnettes dans les zones urbaines devraient être libéralisées dans six provinces du pays (Hebei, Liaoning, Henan, Yunnan, Hubei, Xinjiang). Pour la NDRC, malgré le recul des ventes, le marché automobile est encore porteur. En effet, en 2018, la Chine comptait 170 voitures pour 1000 personnes contre 600 véhicules pour 1000 personnes en Europe et 800 aux Etats-Unis.

Pour mémoire, la Chine est le premier producteur et le premier marché mondial de véhicules particuliers (elle représente près du tiers du total mondial en 2018). Depuis 2017, le marché montre toutefois des signes de ralentissement. En 2018, il devrait même enregistrer son premier recul depuis trente ans. La maturation du marché (moins de premières acquisitions), la fin des subventions à l'achat dont bénéficiaient les petits cylindrés, et la campagne de désendettement lancée par le gouvernement central depuis 2017 figurent parmi les principaux facteurs explicatifs.

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Energie : la Commission nationale pour le développement et la réforme commande un audit financier des acteurs du réseau électrique chinois

Dans un communiqué de la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC), le Planificateur chinois ordonne la conduite d'un audit financier des entreprises chargées du réseau électrique chinois au niveau de 30 provinces et de 5 régions, cela dans le but d'examiner les coûts de distribution de l'électricité pour améliorer la réforme du réseau électrique chinois, alléger le poids de l'électricité sur l'économie chinoise, mais également assurer un meilleur suivi des entreprises de distribution d'électricité en situation de monopole.

L'annonce de cet audit survient dans un contexte d'optimisation du fonctionnement national du réseau électrique chinois, tant au niveau des mécanismes de prix qu'au niveau de l'offre et de la demande énergétique chinoise, y compris entre les régions. En décembre 2018, la NDRC a publié un plan d'action triennal 2018-2020 visant à favoriser une utilisation plus efficace des énergies propres à l'échelle nationale. Parmi la vingtaine de mesures, la création d'un marché national des « transactions énergétiques » était proposée.

[Voir l'annonce de la Commission nationale pour le développement et la réforme \(en chinois\)](#)

Développement durable : le Conseil des affaires d'Etat publie un programme de villes pilotes « sans déchets » d'ici 2021

Le Conseil des affaires d'Etat a publié le 21 janvier une circulaire pour la création d'un programme de villes pilotes dites « sans déchets ». Les 10 villes sélectionnées dans le cadre du programme auront pour objectif de minimiser leur génération de déchets solides et d'améliorer le recyclage des foyers et des industries, notamment à travers de nouvelles pratiques de gestion, une structuration de la filière du recyclage locale et un meilleur contrôle des déchets.

D'ici juin 2019, le Ministère de l'écologie et de l'environnement (MEE), le Ministère du logement et du développement rural et urbain (MOHURD) et cinq autres corps gouvernementaux chinois vont aider les 10 villes sélectionnées à établir des critères de collection de données pour harmoniser le suivi du programme, celui-ci se terminant en 2021.

Selon le MEE, la Chine est le premier pays producteur de déchets solides au monde, générant 10 Mds de tonnes de nouveaux déchets solides chaque année, avec actuellement 60 à 70 Mds tonnes métriques de réserves de déchets solides. Dans ce contexte, la Chine a annoncé plusieurs mesures d'interdiction d'importations de déchets recyclables avec un objectif d'arrêt complet d'importation des déchets d'ici fin 2019.

Transports / Développement durable : les Nouvelles routes de la soie présentent une menace d'invasion biologique selon une étude chinoise

Selon une étude de chercheurs de l'institut de zoologie de l'Académie des sciences chinoise (CAS) publiée dans la revue de biologie américaine *Current Biology*, la stratégie de développement des infrastructures du gouvernement chinois et l'augmentation des transports de marchandises et de



personnes dans le cadre des Nouvelles routes de la soie (BRI) est susceptible de promouvoir des invasions d'espèces biologiques, menaçant la biodiversité dans ces régions et au niveau mondial. Cette étude, relayée par l'agence de presse chinoise Chine nouvelle (Xinhua), quantifie les risques d'invasion de 816 espèces terrestres vertébrées, dont 98 amphibiens, 177 reptiles, 391 oiseaux et 150 mammifères dans les 121 pays participants à l'initiative des Nouvelles routes de la soie. Les chercheurs mettent en avant la nécessité d'identifier les zones à « haut potentiel d'invasion » pour assurer un développement durable des pays des routes de la soie, y compris d'un point de vue économique, et préserver leur biodiversité. Ainsi, ce sont 14 zones qui sont identifiées comme foyers d' « invasion combinée », situées le long des six corridors d'échange de BRI, en Asie, en Afrique, en Europe centrale, en Océanie et en Amérique du Sud, la Chine étant une de ces zones d'attention, pouvant introduire des espèces envahissantes.

Au-delà de l'étude, le document propose plusieurs actions en faveur d'une stratégie de biosécurité efficace, comme la création d'un fonds pour la mise en place de mesures contre les espèces envahissantes (*invasive alien species*, IAS), ou la conduite de tests de biosécurité plus poussés sur les différents containers et véhicules à risque, empruntant les Nouvelles routes de la soie.

[Voir l'étude complète \(en anglais\)](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

HONG KONG et MACAO

Développement durable : le gouvernement allège les conditions d'obtention d'un abattement fiscal pour le remplacement d'un véhicule à combustion par un véhicule électrique

Le gouvernement hongkongais avait supprimé en février 2018, à la suite d'un intense lobbying des constructeurs d'automobiles à moteur à combustion, une subvention à l'achat de véhicule électrique, remplacée par un abattement fiscal de 250 000 HKD (31 800 USD) pour le remplacement d'un véhicule traditionnel contre un véhicule électrique. Les conditions fixées par le dispositif pour bénéficier de l'abattement sont (i) la possession du véhicule vendu pendant 3 années consécutives par le même propriétaire, (ii) un véhicule vendu âgé de 6 ans au minimum et (iii) la détention d'une licence du Département des Transports hongkongais pour le véhicule vendu pendant au moins 20 mois. 454 véhicules électriques ont été vendus entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2018, avec 321 acheteurs bénéficiant de l'abattement fiscal. La nouvelle disposition adoptée le 29 janvier 2019 réduit la durée minimum de propriété à 18 mois et la durée de détention minimum d'une licence hongkongaise à 10 mois. En octobre 2018, 5% des voitures automobiles à Hong Kong, soit 10 940, étaient des voitures électriques ou hybrides.

Aides sociales : le gouvernement adopte un compromis sur sa réforme controversée des minima sociaux destinés aux personnes en situation de pré-retraite

Suite à l'opposition suscitée au sein du camp pan-démocrate mais également au sein du camp pro-establishment par son projet de repousser de 60 à 65 ans le seuil d'éligibilité au programme de prestation sociale « Comprehensive Social Security Assistance » (CSSA) pour les personnes âgées sans ressources, la Cheffe de l'exécutif Carrie Lam a annoncé la mise en place d'un nouveau dispositif, baptisé « Employment Support Benefit » pour la tranche d'âge des 60-64 ans. Cette nouvelle prestation, effective au 1^{er} février 2019, garantira un revenu mensuel de 1 060 HKD (136 USD). Elle se substitue donc pour les 60-64 ans au versement de base du CSSA qu'elles percevaient jusqu'alors et qui s'élève à 3 285 HKD (418 USD) par mois. Le gouvernement a par ailleurs renoncé à son projet d'infliger une amende de 200 HKD (25,5 USD) par mois aux personnes âgées de 60 à 64 ans sans emploi et non inscrites à un programme de formation professionnelle.

Economie : hausse des ventes de détail de +8,8% en 2018

Si cette hausse est la plus forte depuis 2013, on relève un ralentissement marqué vers la fin de l'année 2018, avec une progression des ventes en décembre 2018 de seulement +0,1% en glissement annuel, après +1,4% en novembre. Dans le détail, les ventes dans le secteur de la bijouterie et de l'horlogerie ont connu une forte hausse, de l'ordre de +13,7% sur l'année 2018, comme dans le secteur des cosmétiques (+14,3%). On relève également de fortes hausses des ventes de vêtements (+6%) et des appareils électriques (+7,3%). Le ralentissement perçu en fin d'année a été cependant particulièrement marqué dans le secteur de la bijouterie et de l'horlogerie, avec un repli des ventes de 4,9% en glissement annuel en décembre et dans le secteur des appareils électriques (-15,2%). La « Hong Kong Retail Management Association » s'attend à une faible hausse des ventes de détail en 2019 et estime que la performance du secteur dépendra de l'intensification ou de la résolution rapide du conflit commercial opposant la Chine et les Etats-Unis.

Tourisme : le nombre de touristes à Hong Kong atteint le record de 65,1 millions, en hausse de 11,4% en g.a.

La hausse du nombre de touristes a été tirée par celle des touristes de Chine continentale, dont le nombre a atteint 51 millions (+14,8%), soit 78,3% du nombre total de touristes. Le nombre de visiteurs séjournant plus de 24 heures à Hong Kong a augmenté de +7,4% par rapport à l'année 2017, le nombre de touristes restant moins de 24h a quant à lui bondi de +20,1%.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Anne-Victoire Maizière, Camille Bortolini, Furui Ren, Antoine Bernez, Rodolphe Girault, Hannah Fatton

Revu par : Estelle Jacques, Pierre Martin, Julien Dumond, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Philippe Bouyoux